

# Elections présidentielles



Le Centre communal d'action sociale met à disposition des personnes sans moyen de locomotion ou dans l'incapacité momentanée de conduire un **service de transport gratuit** pour aller voter :

- dimanche 23 avril entre 13h00 et 15h00
- dimanche 7 mai entre 13h00 et 15h00

Attention : nombre de places limité

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie

